

2023

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIÈRE



SOMMAIRE

- P. 3 :** Les mots du Président et du Directeur général
- P. 4 - 5 :** Proximité, Gouvernance : l'économie mixte au service d'un territoire
- P. 6 :** Activité : des installations dédiées à la valorisation
- P. 7 :** Le contexte réglementaire de notre modèle d'activité
- P. 8 - 9 :** Le projet d'entreprise : le moteur à énergies
- P. 10 :** Qualité, Sécurité, Environnement et Énergie
- P. 11 :** Plan stratégique, être utile au territoire !
- P. 12 - 13 :** De nouvelles ressources pour le territoire !
- P. 14 :** Analyse : risques et opportunités
- P. 15 - 16 :** Thématique Emploi / Formation : Enjeu Social
- P. 17 - 18 :** Thématique Changement climatique : Enjeu Environnement
- P. 19 - 20 :** Thématique Sociétale : Enjeu Acceptabilité
- P. 21 - 22 :** Thématique Santé / Sécurité : Enjeu Sécurité
- P. 23 - 24 :** Thématique Économie circulaire : Enjeu Nouvelles Énergies
- P. 25 - 26 :** Thématique Économie circulaire : Enjeu Matières renouvelables
- P. 27 :** Rapport de l'organisme tiers indépendant concernant la DPEF 2023
- P. 28 :** L'économie circulaire, concrètement

« Répondre aux besoins de collecte et traitement du territoire et mettre des nouvelles matières et de l'énergie à disposition des acteurs publics et privés du territoire, telle est notre vocation. Sur l'Écosite de Vert-le-Grand et Écharcon, à Ballancourt-sur-Essonne, à Boissy-le-Sec et à Étampes, nos installations se caractérisent par des prestations de qualité, conduites par des professionnels totalement ancrés dans leur territoire ».

Bernard Sprotti,
Président du Conseil d'administration de Semardel.

« Conjuguer performance environnementale, sociale et économique, tel est le défi porté par le Plan stratégique de Semardel. Semardel affine et élargit le champ de la valorisation des déchets, avec pour ambition de fournir au territoire les matériaux nécessaires aux agriculteurs, aux paysagistes, aux travaux publics, au bâtiment, aux services publics, etc., afin de les aider à être performants en matière environnementale et réduire leurs prélèvements sur les ressources naturelles. Semardel fournit également de l'énergie produite localement et réinjectée dans les réseaux de chaleur et d'électricité. Bonne lecture de notre DPEF qui permet d'avoir un aperçu de l'ensemble de nos activités et démarches ».

Denis Duplessier,
Directeur général de Semardel

PROXIMITÉ, GOUVERNANCE :

L'économie mixte au service d'un territoire

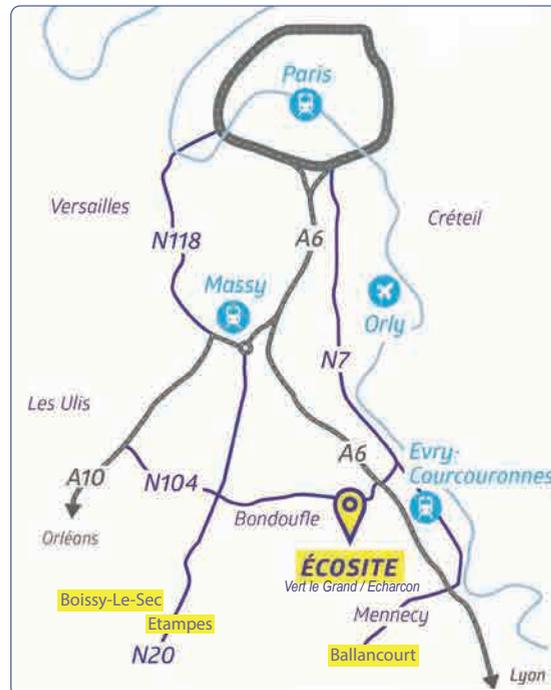
Notre situation géographique permet à nos collaborateurs de parcourir facilement les routes d'Île-de-France, en évitant les centres-bourgs et de répondre aux besoins de collecte des déchets de nos clients. Pour des marchés de collecte éloignés de l'Écosite, Semardel utilise des sites de proximité afin de limiter les transferts et donc la circulation. Nous disposons ainsi, par exemple, d'un dépôt à Étampes. Une fois la collecte terminée, les déchets sont acheminés vers nos installations essonniennes de Vert-le-Grand / Écharcon, de Ballancourt-sur-Essonne ou encore de Boissy-le-Sec pour y être traités rapidement. Par son activité économique, sa gouvernance, son positionnement, Semardel, Société d'Économie Mixte Locale (SEML), s'engage au quotidien auprès de ses parties prenantes.

Qu'est-ce qu'une SEML ?

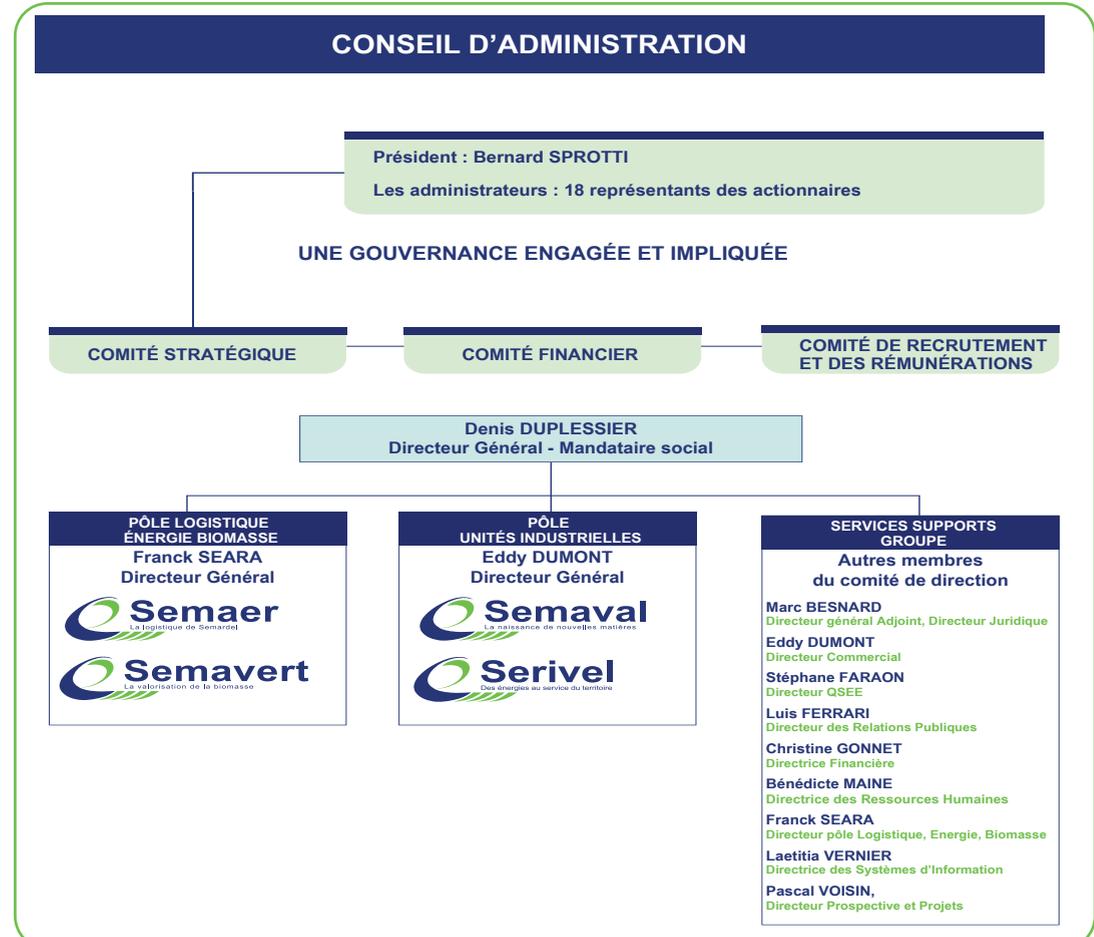
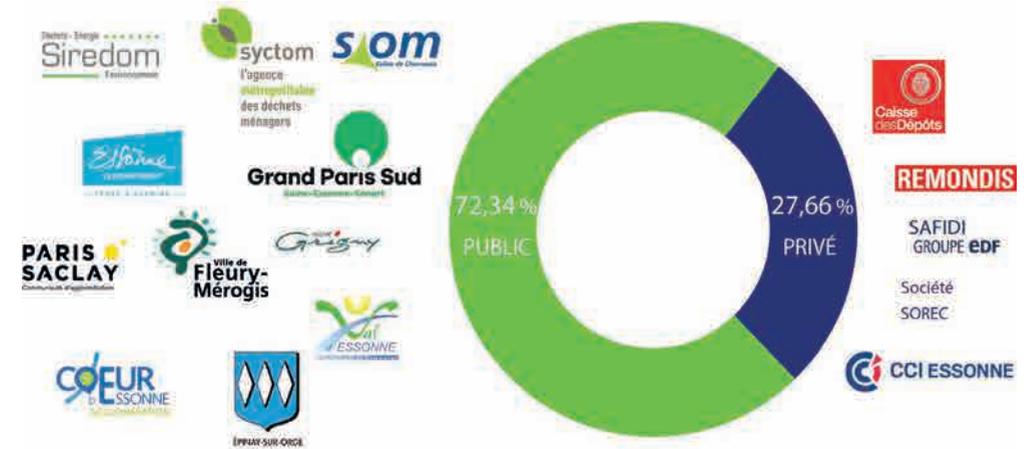
Une Société d'Économie Mixte Locale garantit aux collectivités locales, majoritaires dans son capital et dans ses organes délibérants, la prise en compte effective de l'intérêt général dans les objectifs de l'entreprise. Société anonyme, elle est soumise aux règles du commerce et de concurrence comme les autres sociétés dont les capitaux sont majoritairement détenus par le secteur privé.

La collecte d'un territoire

Semardel propose la collecte, le traitement et la valorisation des déchets du secteur public et privé, à partir de ses différentes implantations.



L'actionnariat au 31 décembre 2023



ACTIVITÉ

Des installations dédiées à la valorisation

Semardel couvre l'ensemble des activités du marché de la gestion des déchets non dangereux au sein de ses installations en Essonne, sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon, à Ballancourt-sur-Essonne, à Étampes et à Boissy-le-Sec. Semardel est un opérateur multi-filières reconnu dans le domaine de la collecte des déchets jusqu'à leur valorisation matière et/ou énergétique.

	<p>VALORISATION ÉNERGÉTIQUE</p> <p>VALORISATION MATIÈRE</p>	<p>CENTRE INTÉGRÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES : OMR ET COLLECTE SÉLECTIVE</p>
	<p>VALORISATION ÉNERGÉTIQUE</p> <p>VALORISATION MATIÈRE</p>	<p>CENTRE DE TRI AUTOMATISÉ DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</p> <p>DÉCHETS ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES</p>
	<p>VALORISATION ÉNERGÉTIQUE</p>	<p>INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX ET PLATEFORME DE VALORISATION DU BIOGAZ</p>
	<p>VALORISATION MATIÈRE</p> <p>VALORISATION ORGANIQUE</p>	<p>PLATEFORMES DE VALORISATION DES DÉCHETS VERTS</p>
	<p>VALORISATION MATIÈRE</p>	<p>CARRIÈRE ET PLATEFORME DE TRI, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS DU BTP</p>
	<p>VALORISATION MATIÈRE</p>	<p>INSTALLATION DE MATURATION ET D'ÉLABORATION DE MÂCHEFER</p>
	<p>LOGISTIQUE</p>	<p>LA COLLECTE DES DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS, DES ENTREPRISES ET DES ÉCO-ORGANISMES</p>

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

De notre modèle d'activité



Codes du commerce, des collectivités territoriales et de l'environnement

Semardel suit notamment les dispositions réglementaires et législatives du Code du Commerce, du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) et du Code de l'Environnement.

Cahier des charges des éco-organismes

Semardel, de par son partenariat avec les éco-organismes, est engagée dans la mise en œuvre de leurs cahiers des charges.

Loi sur la transition énergétique de 2016, loi sur l'économie circulaire de 2019 (AGEC)

Ces lois ont fait évoluer le contexte législatif de la collecte, du traitement des déchets, de leur valorisation. Les producteurs doivent prendre des dispositions à la source de leurs déchets (7 flux pour les entreprises, biodéchets, etc.) Semardel fait évoluer son offre, en anticipant, autant que faire se peut, sur ces évolutions.

Organismes de contrôle

Par son statut de Société d'Économie Mixte Locale, Semardel est soumise à des dispositions législatives et à des contrôles spécifiques en complément de ceux prévus pour les entreprises privées. Ainsi, la Chambre Régionale des Comptes est habilitée à contrôler les SEML. Semardel se conforme aux recommandations émises dans ce cadre. La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique émet également des recommandations pour les élus siégeant dans les SEML. Depuis 2021, Semardel est dotée d'une charte éthique des administrateurs, pour prévenir notamment les éventuelles situations de conflits d'intérêts.

Déchets autorisés

Semardel collecte et valorise tous types de déchets non dangereux : déchets ménagers, déchets d'activité économique, déchets verts, déchets issus des activités du BTP, collecte des éco-organismes, ainsi que quelques déchets spécifiques comme le plâtre et l'amianté lié.

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Parce qu'elle exploite des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), Semardel est soumise aux réglementations de prévention des risques environnementaux.

Arrêtés préfectoraux

Chaque installation industrielle est régie par un arrêté préfectoral : les ISDND¹ « Braseux », « Cimetière aux Chevaux », « Butte de Montaubert », « Mont-Mâle », le site de Ballancourt-sur-Essonne (carrière de sable et de graviers), le site « les soixante » (déchets et matériaux du BTP), les centres de tri de Semaval et Serivel, les plateformes de déchets verts de Vert-le-Grand et Boissy-le-Sec, les lignes d'incinération, la ligne de mâchefer et le méthaniseur en construction.

¹ ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

LE PROJET D'ENTREPRISE

Le moteur à énergies

Semardel est portée par un projet d'entreprise depuis 15 ans, réactualisé en 2021 grâce à une démarche collaborative. Après 2 ans de vie, le moteur à énergies répond à ses promesses de participation du plus grand nombre de collaborateurs, avec un programme d'activités varié pour toucher l'ensemble des collaborateurs. Libre de participation, motivant, collaboratif, et évolutif ! Notre projet d'entreprise s'illustre en 2023 par des actions dont 30 % ont été proposées et initiées par les collaborateurs.

Le moteur à énergies en quelques mots



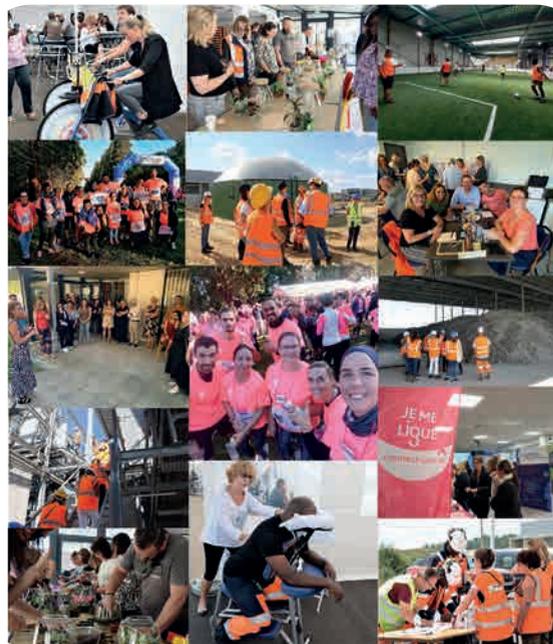
3 motivations :

« Le moteur à énergies est, aujourd'hui, notre façon de vivre l'entreprise, donner du sens au travail de chacun, et collectivement atteindre notre ambition commune : être un acteur incontournable de la transition énergétique et de l'économie circulaire des déchets en Île-de-France, reconnu pour son efficacité environnementale, sa performance économique, son utilité sociétale et son modèle humain. »

Le Comité de Direction

Le moteur à énergies en actions...

Plus de 390 collaborateurs, soit 70 % des effectifs du groupe, ont participé tout au long de 2023 aux ateliers organisés pour découvrir notre nouveau projet d'entreprise : ateliers sur le « cycle de l'eau », challenge sur le projet Voltaire, semaine de la sécurité sur le bien-être et la santé au travail, visites des nouvelles activités pour les collaborateurs, évènement interne « Octobre Rose », moments d'échanges sur les différents sites avec la direction, etc. Dans le cadre de ces évènements, Semardel encourage notamment l'activité physique et sportive des collaborateurs (tournoi de foot, course solidaire Octobre Rose).



Semardel se place dans les 45 premiers employeurs de l'Essonne.

Vous ne trouverez pas de profil type chez Semardel ; nos collaborateurs sont à l'image du territoire dans lequel nous sommes ancrés : riches de leur mixité ! Cette diversité, nous la défendons et nous l'enrichissons au travers de mesures garantissant l'équité de traitement à l'embauche et tout au long de la carrière. Pour préserver le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, Semardel accompagne ses collaborateurs dans l'aménagement de leur poste de travail, en collaboration avec les services de santé au travail. Nous accordons une journée d'absence rémunérée aux collaborateurs concernés pour effectuer leurs démarches de reconnaissance du handicap.



Agent d'accueil et de pesée



Pontière



Technicien de maintenance



Chef d'équipe



Chauffeur BOM



Conducteur de presse



Agent de quai



Équipier de collecte

Travailler sur l'employabilité

En partenariat avec le GRETA (organisme de formation pour adultes de l'Éducation Nationale), Semardel met en œuvre le dispositif CLEA, un socle de compétences professionnelles de base qu'un collaborateur doit avoir pour être employable sur le marché du travail. Pour la deuxième année consécutive, Semardel offre un abonnement gratuit d'un an au « Projet Voltaire » à chaque collaborateur, ainsi qu'à 4 membres de sa famille : un moyen simple, efficace et ludique pour progresser en orthographe et en expression écrite.

560

SALARIÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023

140

MÉTIERS

83 %

DES SALARIÉS
HABITENT EN
ESSONNE

2,38

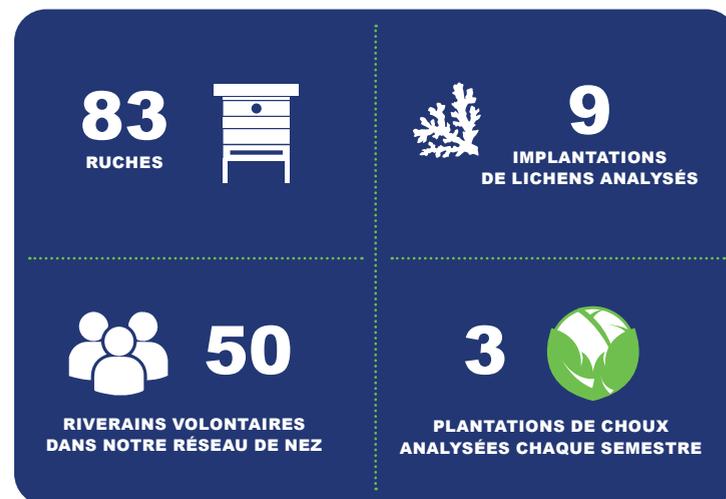
JOURS DE FORMATION
EN MOYENNE
PAR SALARIÉ

QUALITÉ, SÉCURITÉ, Environnement et Énergie

Depuis 2008, Semardel bénéficie de la triple certification Qualité, Sécurité, Environnement pour l'ensemble de ses activités : ISO 9001 pour la qualité de service et de produits, ISO 14001 pour l'environnement, et ISO 45001 pour la santé et la sécurité des collaborateurs. Certaines activités sont également certifiées selon la norme ISO 50001, pour de meilleures performances énergétiques sur les activités industrielles.

Parce qu'elle exploite des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), Semardel est soumise à de nombreuses réglementations de prévention des risques environnementaux. Au-delà, elle a mis en place des actions très concrètes pour contrôler, surveiller et préserver l'environnement. Des évaluations de l'impact carbone, des études transport, des analyses sur la flore environnante sont régulièrement réalisées. À quoi s'ajoutent des actions de développement durable qui sont pilotées par les collaborateurs de l'entreprise, comme

par exemple, l'éco-pâturage de nos installations végétalisées ou encore l'installation de ruches sur l'Écosite de Vert-le-Grand / Écharçon ainsi qu'à Ballancourt-sur-Essonne. La santé des abeilles est suivie par un apiculteur.



MICRODON

Au travers du Microdon, les collaborateurs soutiennent le projet de création d'un centre de soins pour la faune sauvage en Essonne. Un soutien qui, au-delà de l'aspect financier, se transforme en partenariat de longue durée grâce à la mise à disposition, par Semardel, à l'association Faune Essonne, d'un local qui abrite un centre de soins sur l'Écosite.



Les collaborateurs peuvent aussi soutenir deux autres associations : l'unité locale 91 de la Croix rouge française et le Cartable fantastique.

PLAN STRATÉGIQUE, Être utile au territoire !

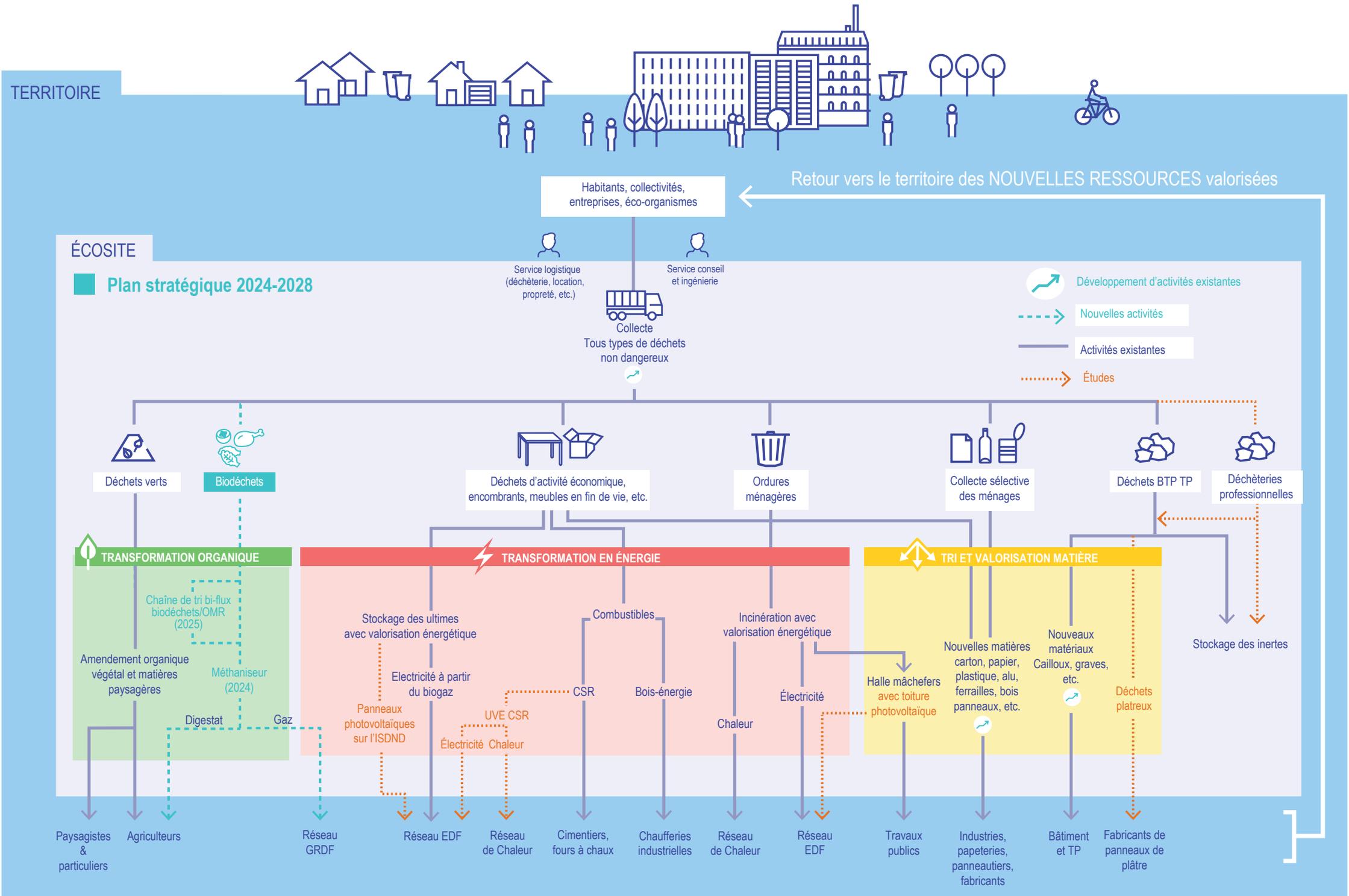
Adopté en décembre 2023, le Plan stratégique projette jusqu'en 2028, les activités de l'entreprise. Les 721 élus, composant les assemblées délibératives des actionnaires publics, auront l'opportunité, au cours du premier trimestre 2024, d'en prendre connaissance et de débattre sur ces perspectives. Chaque année, le Conseil d'administration analyse le point d'avancement du Plan et, tous les deux ans, il est actualisé pour assurer une visibilité à 5 ans aux actionnaires.

L'évolution du modèle économique de Semardel prend en compte le défi de l'innovation pour toujours mieux valoriser la ressource et contribuer à la limitation de l'enfouissement, en développant la valorisation matière et énergétique. Semardel contribue à une nouvelle pédagogie du tri et accompagne les changements de comportement, avec l'apparition de nouveaux flux valorisables tel que le biodéchets. Semardel a un ancrage territorial qui fait sa force. Elle doit concentrer son activité sur la Région Île-de-France et les départements limitrophes pour traiter les déchets de ce territoire, et contribuer, avec ses moyens, à réduire le déficit énergétique de la Région.

Dans le cadre de son plan stratégique, Semardel développe ses projets en veillant à :

- Conforter le maintien des activités à la base de la création de Semardel.
- Garantir l'acceptabilité de ses installations, en réduisant son impact environnemental et avec l'ambition de tendre vers la neutralité carbone.
- Intégrer les évolutions techniques et réglementaires ainsi que les orientations de la transition énergétique.
- Renforcer la cohérence des projets engagés, pour répondre aux attentes du territoire en matière de déchets, de production d'énergies et matières renouvelables.
- Etudier de manière systématique, pour les nouveaux projets, l'opportunité de nouer des partenariats.
- Rechercher les soutiens publics en répondant notamment aux appels à projets, pour permettre de développer des outils innovants.
- Porter des projets qui répondent aux attentes du territoire exprimées dans les schémas directeurs territoriaux (orientations 2023-2030 du Département, PCAET des EPCI, ...) et viables économiquement.
- Tenir compte du contexte réglementaire et de ses possibles évolutions.
- Maintenir la cohérence avec le projet d'entreprise, le « Moteur à énergies ».

DE NOUVELLES RESSOURCES POUR LE TERRITOIRE !



ANALYSE

Risques et opportunités

L'identification des enjeux stratégiques qui ont été impliquées extra-financiers prioritaires dans cette analyse (le Directeur pour Semardel a fait l'objet d'un travail collaboratif mené en interne. Au total, ce sont 7 personnes occupant des postes

Décret n°2017-1265 du 9 août 2017 modifiant l'Article R225-105 du Code de commerce que nous avons doublement coté. D'abord sous l'angle risque, puis sous l'angle opportunité.

Groupe de travail



Notre méthodologie de cotation prend en compte 4 critères :

1. L'impact potentiel du risque sur la performance de l'entreprise,
2. L'horizon temporel dans lequel Semardel pourrait être confrontée à ce risque,
3. Sa probabilité d'occurrence,
4. L'ampleur de l'impact potentiel (scope de parties prenantes qui pourraient être touchées et réversibilité des conséquences).

Les deux notes obtenues ont permis de trancher factuellement sur l'importance de chacun de ces enjeux pour Semardel. La Direction générale a validé la sélection d'enjeux obtenue par le groupe de travail. Une consultation de parties prenantes externes est en projet pour confronter la perception des enjeux en interne

à celle de parties prenantes de l'entreprise. Semardel s'est également interrogée sur les thématiques listées dans la réglementation et a considéré, du fait de ses activités, ne pas être directement impliquée dans les enjeux liés au respect du bien-être animal, à la lutte contre la précarité alimentaire

et contre le gaspillage alimentaire et à l'alimentation responsable, équitable et durable ainsi que par les actions visant à promouvoir les liens Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves. C'est pourquoi ces thèmes ne sont pas abordés dans le présent rapport.

THÉMATIQUE EMPLOI / FORMATION

Enjeu Social

Semardel a à cœur de maintenir un management bienveillant auprès de ses collaborateurs. Il s'agit avant tout de valoriser « l'expérience collaborateur » pour mobiliser toutes les potentialités et talents de chacun, et ainsi favoriser le développement de

l'entreprise en cohérence avec ses enjeux stratégiques. Accompagner les parcours professionnels en renforçant l'employabilité de tous les collaborateurs et favoriser l'implication du plus grand nombre au « projet d'entreprise » doit permettre d'attirer et fidéliser

les talents nécessaires au développement de l'entreprise. Cette démarche pilotée par la Direction des Ressources humaines s'appuie sur toute la chaîne managériale, et se veut de plus en plus portée par les collaborateurs eux-mêmes.

☑ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- **Projet d'entreprise** : les différents ateliers du Moteur à énergies 2022-2023 ont permis d'ancrer notre projet dans notre quotidien, de le partager avec le plus grand nombre de collaborateurs en interne et de donner de l'élan à notre ambition commune. (voir pages précédentes). L'année 2023 s'est clôturée par un événement festif autour du partage du plan stratégique 2024-2028.
- **Employabilité** : poursuite du projet Voltaire avec l'organisation d'un challenge en interne.
- **Dialogue social et accompagnement du pouvoir d'achat des collaborateurs** : à deux reprises au cours de l'année, les partenaires sociaux et la Direction se sont retrouvés à la table des négociations pour accompagner et soutenir le pouvoir d'achat des collaborateurs. Des discussions ont permis de signer un accord groupe télétravail et un accord médailles du travail. 2023 a été aussi l'année du renouvellement complet des instances représentatives du personnel (CSE, Comité de groupe, et délégués syndicaux).
- **Insertion professionnelle** : démarche proactive sur l'inclusion des publics en difficulté d'insertion par la recherche de partenariats locaux avec l'expérimentation de nouveaux partenaires (ETTI, GIE, EI...)
- **Formation interne** : mise en place de modules de formation interne animés par des collaborateurs experts de l'entreprise (785 heures valorisées).

📊 Indicateurs

- 34 contrats en alternance en 2023 au sein de l'entreprise.
- 67 % de nouveaux arrivants ont participé au séminaire d'intégration.
- Moteur à énergies : 70,32 % des collaborateurs ont participé aux ateliers, 76 collaborateurs participent au projet Voltaire.



Objectifs

- **Moteur à énergies :**
+ 60 % des collaborateurs participent aux actions du Moteur à énergies (au moins une fois an)
+ 50 % des actions du Moteur à énergies sont initiées par des collaborateurs de l'entreprise.
- **Employabilité :**
Proposer un support de formation en français et en compétences numériques accessible à tous les collaborateurs.
Renforcer les compétences de base des collaborateurs (français ou numériques).
- **Innovation sociale :**
Cartographier les compétences du futur de l'entreprise.
Renforcer notre démarche d'insertion professionnelle.

2021	2022	2023
36 CONTRATS D'ALTERNANCE	27 CONTRATS D'ALTERNANCE	34 CONTRATS D'ALTERNANCE
29 % DES NOUVEAUX ARRIVANTS TOUS STATUTS CONFONDUS ONT PARTICIPÉ AU SÉMINAIRE D'INTEGRATION	59 % DES NOUVEAUX ARRIVANTS TOUS STATUTS CONFONDUS ONT PARTICIPÉ AU SÉMINAIRE D'INTEGRATION	67 % DES NOUVEAUX ARRIVANTS TOUS STATUTS CONFONDUS ONT PARTICIPÉ AU SÉMINAIRE D'INTEGRATION

THÉMATIQUE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Enjeu Environnement

Une des 3 motivations du Moteur à énergies de Semardel s'articule autour de l'engagement des collaborateurs pour la planète. La maîtrise de nos activités implique de veiller à préserver la qualité de l'air, des nappes phréatiques et de la biodiversité et éviter toute atteinte environnementale. Nous impliquons, tout au long de l'année, nos collaborateurs au travers des actions menées dans le cadre du Moteur à énergies (mini forêt, ateliers nature...) et nous continuons nos engagements conformément à notre plan de développement vers une stratégie « bas carbone ».

Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Nous avons étudié l'introduction de carburants d'origine végétale. Le XTL a été étudié dans ce cadre et a été retenu pour une phase de mise en oeuvre test.
- 4 nouveaux véhicules à carburation GNV ont été commandés en complément ou en remplacement d'anciens véhicules à carburation diesel.
- 7 collaborateurs ont été formés à l'éco-conduite.
- 72 collaborateurs ont été sensibilisés à l'impact des gaz à effet de serre sur le dérèglement climatique (38 sur Semardel et 34 lors des séminaires Semardel Xpérience).
- L'étude concernant l'optimisation des usages énergétiques a identifié des pistes d'optimisation qui seront mises en œuvre en 2024-2025.
- Le chantier de notre unité de méthanisation de bio-déchets s'est poursuivi.



Indicateurs

- Les activités de Semardel sur l'Écosite sur les scopes 1,2 et 3 sont responsables de l'émission de 137 401 TCO2e .
- En 2023, Semardel, par sa production énergétique et de matières premières secondaires, a permis d'éviter l'émission de 163 714 TCO2e grâce à l'ensemble de ses activités.
- En 2023, 32 % de notre parc de véhicules roule au GNV.

 Objectifs

- Introduire pour nos camions gazole un carburant d'origine végétale type XTL. L'objectif est une réduction de près de 80 % des émissions par rapport aux carburants d'origine fossile.
 - Internaliser le transport de matières entre nos plateformes avec des véhicules à carburant GNV.
 - Continuer à étudier systématiquement l'opportunité d'utiliser des véhicules à carburant GNV lors des renouvellements et sur les nouveaux marchés de collecte.
 - Poursuivre l'évolution de notre flotte de véhicules légers : VL de service à carburant GNV, seuils réglementaires d'émissions de CO2 les plus bas pour les autres VL.
 - Continuer à développer au maximum les différentes formes de valorisation (énergétique, matière, organique...).
 - Poursuivre nos études pour la mise en œuvre d'une Unité de Valorisation Énergétique pour le CSR.
 - Développer la méthanisation (mise en service en 2024 d'une unité de méthanisation des bio-déchets).
- Nos émissions sont fortement dépendantes de notre volume d'activité, il nous est donc difficile de définir un objectif de réduction global. Néanmoins, nous engageons des actions de réduction et nous œuvrons conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone pour améliorer la collecte et la gestion des déchets en développant la valorisation et en améliorant l'efficacité des filières de traitement.
- Toutes ces actions visant à développer les ressources (matières premières secondaires, énergies) contribuent à l'augmentation des émissions évitées au sein de notre territoire et participent à la neutralité carbone.

2021	2022	2023
129 465*	163 249*	163 714
TCO2E ÉVITÉES	TCO2E ÉVITÉES	TCO2E ÉVITÉES
32 %	32 %	32 %
DU PARC ROULE AU GNV	DU PARC ROULE AU GNV	DU PARC ROULE AU GNV

* VALEURS CORRIGÉES SUITE À L'ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE CALCUL DES FACTEURS D'ÉMISSIONS PAR L'ADEME

THÉMATIQUE SOCIÉTALE

Enjeu Acceptabilité

L'acceptabilité est un enjeu majeur pour un opérateur industriel du territoire tel que Semardel. Il est essentiel pour l'entreprise d'être bien acceptée par ses parties prenantes locales, au service desquelles elle agit. Les conséquences d'une mauvaise maîtrise de cet enjeu pourraient aller dans le cas extrême jusqu'à la cessation d'activité et la fermeture, ce qui causerait d'autres problématiques territoriales puisque les activités de valorisation de déchets et de production d'énergies sont essentielles pour les administrés. Semardel s'efforce de maintenir et de renforcer la confiance de ses parties prenantes en réduisant ses externalités négatives et en accroissant ses externalités positives. Cette démarche est portée par la Direction des Relations Publiques en lien avec la Direction des Affaires Juridiques, la Direction QSEE et les Directions Générales Groupe et filiales.

Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Diffusion du journal *l'Echo-site* aux parties prenantes et aux habitants.
- Groupes de 8 visiteurs de l'Écosite en mini-bus électrique
- Réalisation du *Guide du visiteur*, brochure distribuée à l'issue des visites.
- Présence dans 5 salons, animation de 2 tables rondes sur les biodéchets.
- Information sur le plan de développement.

 Indicateurs

- 74 visites annuelles réalisées
- 26 publications sur l'année



Objectifs

- Mise en œuvre du Plan d'actions de la DRP.
- 26 publications.
- Mise à jour du *Guide du visiteur* (données 2023).
- Diffusion du plan stratégique 2024-2028.
- Entre 70 et 100 visites de l'Écosite.

2021	2022	2023
16 PUBLICATIONS	28 PUBLICATIONS	26 PUBLICATIONS
15 GROUPES DE VISITEURS	53 GROUPES DE VISITEURS	74 GROUPES DE VISITEURS

THÉMATIQUE SANTÉ / SÉCURITÉ

Enjeu Sécurité

Les risques sur la santé, liés à l'activité professionnelle, ne sont pas maîtrisés, ont des conséquences directes sur le bien-être des collaborateurs, sur leur engagement et leur motivation. La prise en charge doit être collective et chaque collaborateur placé en situation d'être acteur de sa sécurité et aussi de celle des autres, le zéro accident est notre objectif. Conscient de ces enjeux et de ses responsabilités, le groupe Semardel s'est engagé, depuis plusieurs années, dans la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité, selon le référentiel ISO 45001. Cette démarche, pilotée par la filière QSEE, s'appuie sur toute la chaîne de management du CODIR, des COPIL et des managers.

Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Les encadrants s'impliquent dans la réalisation des sensibilisations, des membres du CODIR participent à des sensibilisations sur le terrain et à des analyses de cause suite à des accidents du travail.
- Après un état des lieux, réalisé par un prestataire externe, sur notre activité logistique, nous allons accompagner individuellement les 8 managers de proximité pour développer leurs aptitudes managériales autour de la sécurité.
- Les services RH et QSEE ont animé en juin 2023, la Semaine de la sécurité sur le thème « prendre soin de son corps en tant qu'outil de travail ».
- Nous poursuivons notre plan d'actions pour renforcer la prévention et la protection contre les incendies (renforcement des astreintes dans le cadre du PII, travaux de protection, planning d'exercices...).
- Nous avons réalisé notre premier « exercice cadre » avec le SDIS 91.
- Nous avons réalisé une campagne de communication de soutien à l'occasion des 50 ans du SDIS 91.



Indicateurs

- Aucun non-respect de notre première règle d'or n'a été signalé.
- 81,35 % des collaborateurs ont assisté à, au moins, deux sensibilisations sur le thème de la sécurité.
- Au 31 décembre 2023, notre Taux de Fréquence groupe est de 31,1.



Objectifs

- Suivre l'action d'accompagnement des managers sur l'activité logistique et en fonction des résultats, la déployer sur les autres activités du groupe.
- Organiser un évènement groupe sur le thème de la nutrition.
- Amener notre taux de fréquence groupe en dessous de la référence nationale sectorielle.
- Poursuivre les exercices cadres avec le SDIS.

2021	2022	2023
<p>90,10 %</p> <p>DES COLLABORATEURS ONT EU AU MOINS DEUX SENSIBILISATIONS SÉCURITÉ</p>	<p>78,68 %</p> <p>DES COLLABORATEURS ONT EU AU MOINS DEUX SENSIBILISATIONS SÉCURITÉ</p>	<p>81,35 %</p> <p>DES COLLABORATEURS ONT EU AU MOINS DEUX SENSIBILISATIONS SÉCURITÉ</p>

THÉMATIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeu Nouvelles Énergies

Pour pérenniser la disponibilité des ressources, il est nécessaire de modifier les schémas et volumes actuels de consommation et de production. Semardel s'engage et souhaite progresser dans le sens d'un emploi durable des ressources, en transformant les déchets issus du territoire en énergie et en s'engageant depuis plusieurs années dans une démarche de certification ISO 50001 sur une partie de ses activités. L'objectif étant de s'inscrire comme un fournisseur d'énergie reconnu pour l'économie locale. Pour cela, Semardel s'appuie sur la Direction de la Prospective et des Projets qui propose des orientations stratégiques, économiques, techniques et réglementaires pour anticiper les évolutions, en adéquation avec les enjeux du territoire. Dans le même temps, Semardel a à cœur de manager sa performance énergétique pour que ses installations industrielles atteignent leur nominal de performance.

Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Nous poursuivons le chantier de notre futur méthaniseur.
- Nous avons validé la construction de la future chaîne de tri des bio-déchets du Siredom. Les bio-déchets triés sur cette nouvelle unité alimenteront notre futur méthaniseur, augmentant ainsi l'efficacité énergétique de nos unités de traitement.
- Nous avons mis fin au contrat d'exploitation de l'UVE² de Mourenx au 30 juin 2023.



Indicateurs

- En valorisant les déchets avec nos outils industriels, nous avons mis à disposition du territoire 443 200 MWh soit l'équivalent de la consommation d'environ 94 300 foyers (Source Engie).
- En 2023, l'UIOM a atteint un rendement énergétique moyen de 89,6 %. Par ailleurs, 212 639 MWh d'électricité et de chaleur ont été vendues.

² UVE : Unité de Valorisation Énergétique

³ UIOM : Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères



Objectifs

- Progressivement nos différents projets entreront en production et fourniront davantage de ressources énergétiques au territoire (électricité, chaleur, gaz).
- Nous continuerons également à mener les études nécessaires afin d'identifier les potentiels pour transformer les déchets en ressources énergétiques.
- Équiper les 8000 m² de toiture de notre halle mâchefer de panneaux photovoltaïques pour produire environ 1 300 MWh d'électricité par an.
- Permettre à notre seconde chaîne de tri de la collecte sélective de fonctionner en auto-consommant l'électricité produite par l'UIOM.

2021	2022	2023
<p>246 746 MWh</p> <p>VENDUS PAR LE CITD SOUS FORME D'ÉLECTRICITÉ ET CHALEUR</p>	<p>221 669 MWh</p> <p>VENDUS PAR LE CITD SOUS FORME D'ÉLECTRICITÉ ET CHALEUR</p>	<p>212 639 MWh</p> <p>VENDUS PAR LE CITD SOUS FORME D'ÉLECTRICITÉ ET CHALEUR</p>
<p>449 345 MWh</p> <p>VENDUS PAR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS (NOUVEL INDICATEUR 2021)</p>	<p>465 688 MWh</p> <p>VENDUS PAR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS</p>	<p>443 200 MWh</p> <p>VENDUS PAR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS</p>

THÉMATIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Enjeu Matières renouvelables

Historiquement centrées sur le traitement des déchets, les activités de Semardel sur l'Écosite se sont spécialisées depuis plusieurs années dans leur valorisation. Semardel est certifiée depuis plus de 10 ans selon la norme de management environnemental ISO 14001. Convaincus que nous devons mettre en œuvre des programmes d'optimisation de l'utilisation des matières premières afin de réduire l'impact sur l'environnement, nous nous attachons à valoriser au maximum les déchets que nous collectons. Les équipes de direction, la Direction commerciale, et plus particulièrement le service Valorisation, ont à cœur de trouver de nouveaux débouchés pour les Matières Premières Secondaires (MPS). Semardel s'engage à valoriser, au mieux, les déchets du territoire pour en tirer un maximum de MPS, limitant ainsi l'utilisation de ressources naturelles par les entreprises.

✓ Actions mises en œuvre sur l'exercice

- Nous avons réalisé des travaux d'aménagement sur notre nouvelle plateforme de déchets verts de Boissy-le-Sec.
- Depuis le 01 janvier 2023, Semardel est agréée par Valobat pour le traitement des déchets issus des chantiers du BTP.
- Nous développons la filière pour les chaufferies bois B en aval de notre centre de tri Semaval.
- En 2023, nous avons complété les activités de notre plateforme BTP avec le démarrage de l'activité d'une installation de maturation et préparation des mâchefers.



Indicateurs

- 128 445 tonnes ont été valorisées sur notre plateforme BTP, principalement sous forme de matériaux de substitution à destination du secteur du BTP. Le secteur est en pleine réorganisation et la mise en place de la filière REP « produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment » devrait nous aider à améliorer ces résultats.
- Nous avons réceptionné et traité 84 777 tonnes issues de la collecte sélective des ménages. 65,3 % (55 390 tonnes) ont été valorisées sous forme de matières premières secondaires. Nous avons également réceptionné 23 213 tonnes de verre en vue de leur valorisation.
- Pour le compte des collectivités et des entreprises, nous avons collecté, traité et valorisé 1 848 tonnes de biodéchets.



Objectifs

- Développer les filières de valorisation de la « Grave de l'Ecosite ® ».
- Développer les filières de valorisation des déchets du bâtiment.

2021	2022	2023
87 765* TONNES DE DÉCHETS BTP VALORISÉS	123 457* TONNES DE DÉCHETS BTP VALORISÉS	128 445 TONNES DE DÉCHETS BTP VALORISÉS
1 060 TONNES DE BIODÉCHETS VALORISÉS	1 540 TONNES DE BIODÉCHETS VALORISÉS	1 848 TONNES DE BIODÉCHETS VALORISÉS
54 017 TONNES DE COLLECTES SÉLECTIVES TRAITÉES	77 267 TONNES DE COLLECTES SÉLECTIVE TRAITÉES	84 777 TONNES DE COLLECTES SÉLECTIVE TRAITÉES

* VALEURS CORRIGÉES SUITE AU TRANSFERT DE L'ACTIVITÉ MÂCHEFER SUR NOTRE PLATEFORME BTP

Rapport de l'organisme Tiers Indépendant concernant la Déclaration de Performance

Extra-Financière figurant au Rapport de Gestion 2023



Nous avons mis en œuvre les travaux de vérification suivants ayant conduit à l'assurance que la DPEF et les informations sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative :

• Nous avons apprécié les procédures du Groupe SEMARDEL au regard de leur pertinence, de leur fiabilité, de leur exhaustivité et de leur objectivité (outils de consolidation et/ou de ségrégation des données, collages, échantillons internes au niveau des différents intervenants, contrôle interne...). Les entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental et social nous ont permis de vérifier la bonne application des procédures internes.

• Pour l'ensemble des informations quantitatives et pour toutes les filiales consolidées du Groupe SEMARDEL ont été vérifiées la cohérence des informations extra-financières 2023 avec celles de l'exercice précédent et avec la situation actuelle du Groupe SEMARDEL, ainsi que la bonne consolidation des données.

• Concernant les sites et entités sélectionnés, nous avons pour les informations importantes² vérifiées en détail la base de données consolidées, les données opérationnelles, et monté des contrôles et tests de détail sur la base de sondages consistant à rapprocher les informations extra-financières avec les pièces justificatives et, pour les informations quantitatives, à vérifier les calculs effectués.

• Pour l'exercice 2023, les données quantitatives ainsi sélectionnées ont couvert 100 % des effectifs consolidés pour les aspects sociaux et sociétaux.

Les vérifications ont également couvert pour les aspects environnementaux l'ensemble des filiales opérationnelles (SEMARDEL, SEMAVAL, SEMAVAL, SEMAVAL, SEMAVAL, SEMAVAL). L'étendue de notre vérification pour les données contribuant au chiffrage des indicateurs environnementaux présentés a porté sur :

- 21,2 % des informations pour la valorisation matière,
- 48,0 % pour la valorisation énergétique,
- 23,7 % pour les émissions de gaz à effet de serre évitées.

Nous estimons que notre méthodologie d'identification des informations importantes et de contrôle des données selon l'échantillonnage retenu (CI, notre programme de vérification disponible sur www.socotec.fr) fournit une base raisonnable à la conclusion et aux commentaires exprimés ci-après.

Conclusion

Attestation de conformité

Nous attestons de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière telle que prévue aux articles L225-100-2-1 et R 225-105 du Code de commerce.

Avis sur la sincérité des informations publiées

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause :
 • l'élaboration et la consolidation des informations établies conformément aux procédures internes ainsi qu'aux informations recueillies,
 • la sincérité des informations mentionnées.

Pour SOCOTEC Environnement, le vérificateur
 Jean-Michel PRIOLEAU
 Le 5 avril 2024

² Informations importantes considérées en 2023 : Conformité de travail (santé et sécurité et Accident du travail) ; Formation (en matière de sécurité et environnement) ; Politique de recrutement ; Politique de diversité ; Production d'énergie ; GES (scope 1) ; Emission de GES ; Biodiversité ; Dialogue avec les parties intéressées.

Socotec Environnement - Version du 04/2024



Rapport de l'organisme Tiers Indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière figurant au Rapport de Gestion 2023

Groupe SEMARDEL, exercice clos le 31 décembre 2023.

Rapport d'examen de l'organisme tiers indépendant concernant la Déclaration de Performance Extra-Financière

En notre qualité de vérificateur (Accréditation COFRAC Inspection n°03-7595¹), nous vous présentons le résultat de nos travaux effectués en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce.

Les travaux menés visent à nous permettre d'attester de la conformité de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) ainsi que de la sincérité des informations sélectionnées par la Société et présentées dans la DPEF incluse au Rapport de Gestion 2023 (pour les données historiques de 2021 à 2023).

Ces informations extra-financières ont été collectées et consolidées sous la responsabilité du Directeur QSE, conformément aux procédures du groupe SEMARDEL.

Il nous appartient, en conformité avec les articles A. 225-2 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la DPEF.

Les conclusions formulées ci-après portent sur les informations exigées au titre du Code de commerce (Modèle d'affaires, Risques au chapitre Analyse et Déclaration de performance extra-financière 2023 du Rapport de Gestion 2023) et non sur l'ensemble de ce dernier.

¹ : liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr

Nature et étendue des travaux

SOCOTEC Environnement a réalisé ses travaux, notamment en effectuant :

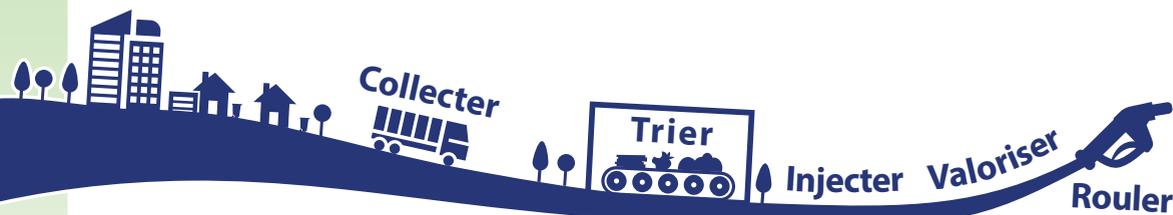
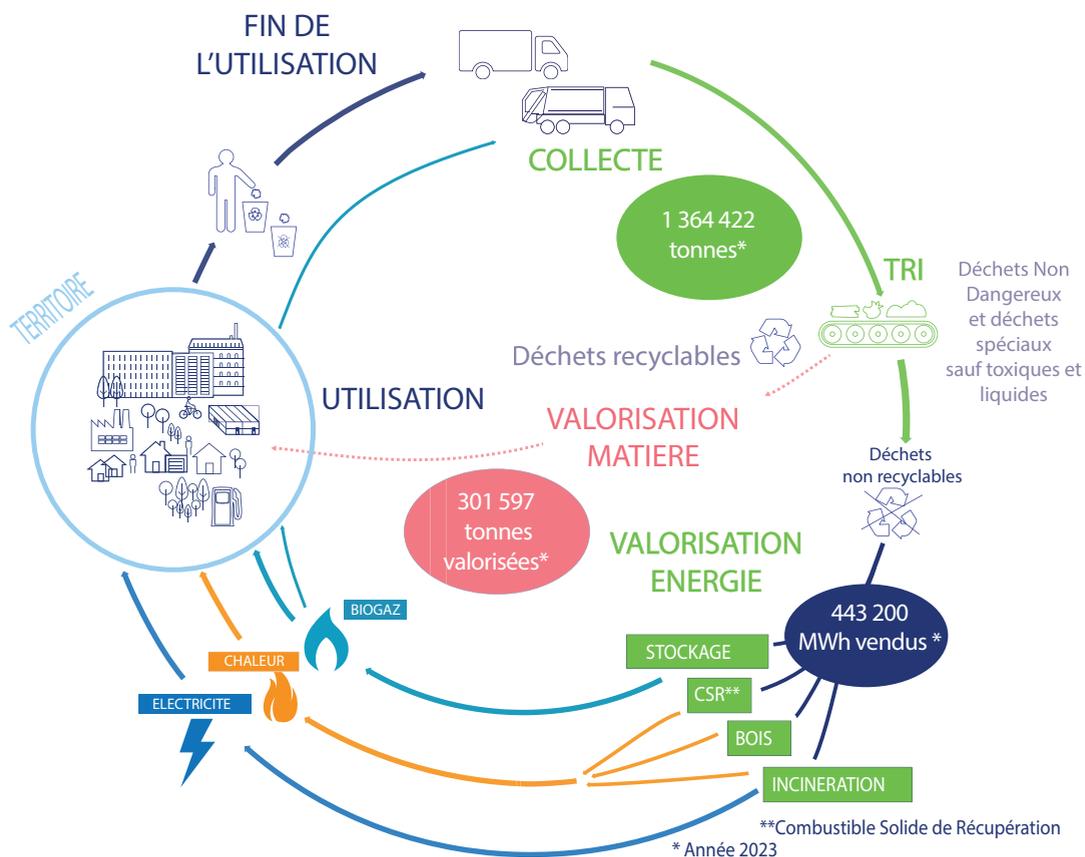
- une prise de connaissance de l'entreprise visant à la compréhension des activités et de la structure de SEMARDEL,
- une analyse des risques visant à établir un plan de vérification propre aux activités menées et aux informations publiées dans la DPEF,
- la mise en œuvre du plan de vérification,
- la rédaction d'un rapport provisoire soumis à l'approbation de l'entreprise,
- la rédaction d'un rapport définitif, comprenant l'attestation de conformité de la DPEF et un avis sur la sincérité des informations y figurant

Notre intervention par nos experts en responsabilité sociale de l'entreprise a été menée sur la base d'une vérification documentaire (du 16 février au 28 mars 2024) ainsi qu'en des entretiens avec la direction de SEMARDEL et, lors de nos demandes, avec les personnes responsables de la préparation des informations extra-financières sur toute la période de vérification.

Socotec Environnement - Version du 04/2024

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

concrètement



Document édité par Semardel
Écosite de Vert-le-Grand / Écharcon
91810 VERT-LE-GRAND
www.semardel.fr - 01 64 56 75 00
drp@semardel.fr

Directeur de la publication :
Denis DUPLESSIER, Directeur général
Société Anonyme d'Économie Mixte au capital de 30 080 000 € - RCS EVRY - SIRET 331 984 641 00034

Crédits photos : Semardel, tous droits réservés
Impression : Imprimé en France par Desbouis Gresil
(Groupe Jénome), Labélisé «Platinum Ecovadis», sur du papier 100% recyclé.

Semardel
Cultivons les énergies du territoire